

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 26 avril 1976
MV/mon

GRUPE DU PORTE-PAROLE

PRIORITE - P 1

Remis au télex à : 17L

Note BIO(76)142 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM les Directeurs généraux DG I et X

Objet : Espagne et Portugal

LIBRARY

1. Espagne

Le mardi 27 avril M. Leopoldo Calvo Sotelo y Bustelo, ministre espagnol du commerce, rendra visite à la Commission et sera reçu par le Président Ortoli et le Vice-Président Soames.

Le même jour, le bureau politique de l'équipe démocratie chrétienne d'Espagne, qui regroupe plusieurs partis dont deux nationaux et trois régionaux, sera reçu par le Vice-Président Scarascia-Mugnozza ainsi que MM Thomson et Lardinois.

Comme nous l'avions déjà signalé (voir BIO(76)132), le 28 avril des "contacts techniques" auront lieu entre une délégation de la Commission conduite par M. de Kergorlay, directeur général adjoint aux relations extérieures, et une délégation espagnole conduite par M. l'Ambassadeur Ullastres. Ces contacts, qui se situent dans le contexte de la décision du Conseil du 20 janvier de ne plus interdire la reprise de contacts avec l'Espagne en ce qui concerne les négociations qui avaient été interrompues en octobre 1975, font suite à ceux qui avaient eu lieu le 17 février dernier lors de la visite du ministre espagnol des affaires étrangères. Le ministre venait alors seulement de commencer sa tournée des capitales des Neuf qu'il a terminée depuis, et ne pouvait donc faire état que de la position préliminaire des autorités espagnoles au sujet de la reprise des négociations.

DIS. Si, comme c'est probable, les Espagnols confirment leur intention de ne pas reprendre les négociations qui avaient été interrompues mais de répartir sur de nouvelles bases, la Commission devra, le moment venu, solliciter un nouveau mandat du Conseil, mais pour le moment il n'en est pas question. Fin DIS.

2. Portugal

Les négociations avec le Portugal en vue de l'amélioration de l'accord actuel reprendront vers le 10 mai. Le 3 mai le Conseil devra mettre au point la position de la Communauté en ce qui concerne le protocole financier, ce qui devrait permettre de conclure les négociations. Je vous rappelle que le Conseil du 6 avril avait dégagé une orientation quant à l'ordre de grandeur du protocole financier, mais sans en préciser les conditions.

Amitiés